Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 36 (1965)

Heft: 8

Nachruf: Jean Gressot

Autor: Association pour la défense des intérêts du Jura

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

† Jean Gressot

Une foule considérable, autorités (parmi lesquelles on reconnaissait la présence de MM. Bauder et Tschumi, conseillers d'Etat) et amis, a rendu, le mois dernier à Porrentruy, les honneurs à M. Jean Gressot, préfet d'Ajoie, décédé brusquement des suites d'une opération, dans sa 69e année.

En mars dernier, atteint dans sa santé, il avait donné sa démission pour la fin de l'année après avoir été élu en juin 1954 et être entré en fonction le 1er janvier 1955.

Né en 1896, M. Gressot, après l'obtention de son diplôme d'avocat, était entré à la rédaction du journal bruntrutain « Le Pays ». Ayant ouvert une étude d'avocat en 1931, il était retourné, en 1933, au journal « Le Pays » où il devait rester jusqu'au 31 décembre 1954.

Versé dans les jeux de la politique, l'un des plus brillants représentants du Parti conservateur, il devait être élu député au Grand Conseil en 1926, poste auquel il renonça en 1940, ayant été nommé conseiller national en 1939. Il allait exercer ce mandat jusqu'en 1959 avec deux années d'interruption.

Rien de ce qui touchait au Jura ne lui était étranger. C'est bien pourquoi, membre de l'ADIJ, il avait été nommé membre du comité de notre Association où ses avis pertinents étaient fort écoutés.

C'est à la veille de la retraite que cet homme politique trop tôt disparu, qui avait présidé l'Association de la presse jurassienne et avait été nommé au comité central de la presse suisse, s'en est allé. Le Jura lui doit beaucoup.

ADIJ